

Les Boucles de la Seine

Grands galops dans les dernières boucles de la Seine avant l'océan, et sur les traces du roi François I^{er}, dans la plus belle forêt de Normandie, panoramas sur la Seine, ses falaises et l'abbaye de Jumièges... Nos sorties en étoile nous font découvrir le cœur du parc naturel régional des Boucles de la Seine normande et notamment ses zones humides, classées Natura 2000.

Nous chevauchons sur les deux rives du fleuve, sur ses coteaux boisés, son chemin de halage et dans ses marais parsemés de vergers, de chaumières, de chevaux et d'échassiers. Rive gauche, c'est la forêt de Brotonne (7 500 ha), l'une des plus belles hêtraies de France avec ses futaies, ses mares pittoresques et ses chênes centenaires. Rive droite, nous découvrons la magnifique abbaye de Jumièges, la forêt du Trait, qui domine le fleuve, puis la non moins belle abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée entre Rouen et Le Havre.

Descriptif



Programme

Jour 1 : arrivée en fin d'après-midi au centre équestre en voiture personnelle ou depuis la gare d'Yvetot. Installation et dîner au gîte équestre.

Jour 2 : présentation du programme de la semaine lors du petit-déjeuner. Attribution des chevaux et départ pour le marais de la rive basse du fleuve, en traversant de jolis villages, avec des incursions sur le chemin de halage. Nous passons sous le pont de Brotonne, avec des vues sur le fleuve, ses falaises et les châteaux qui dominent le fleuve sur la rive opposée. Retour par le nord de la forêt plantée de pins sylvestres.





Jour 3 : nous traversons la Seine en bac pour découvrir la presqu'île de Jumièges et la route des Fruits. Après un coup d'œil au remarquable Chêne-cuve, direction Jumièges. L'abbaye Saint-Pierre compte parmi les plus anciens monastères d'Occident, un chef-d'œuvre de l'art roman normand, "la plus belle ruine de France" dicit Victor Hugo. La campagne alentour est faite de jolies cours fruitières adossées au fleuve et de vergers parsemés de maisons traditionnelles.

Jour 4 : à travers la forêt de Brotonne. Une borne en pierre gravée d'une fleur de lys rappelle que cette forêt fut longtemps chasse personnelle des rois de France. Le plus assidu y fut François 1^{er} qui aimait ce massif pour ses grandes allées, ses chevreuils, ses sangliers, ses hêtres et ses chênes.

Jour 5 : seconde escapade sur la rive droite de la Seine, dans les pas de Saint-Wandrille à travers la forêt du Trait. Constituée de chênes et de hêtres, la forêt du Trait-Maulévrier présente un relief très mouvementé : elle habille les falaises et pelouses calcaires qui marquent la fin du plateau de Caux là où la Seine a creusé son lit. Coupant le massif en deux, la vallée de Fontenelle est un écrin de verdure où Saint-Wandrille fonda en 649 l'abbaye, aujourd'hui encore tenue par des Bénédictins.

Jour 6 : chevauchée au cœur d'Arelaune, aux confins sud du massif. Au Moyen-Age, la forêt portait le nom d'Arelaune, devenu ensuite la Brotonne. Elle a poussé sur une ancienne boucle de la Seine abandonnée par le fleuve il y a 500 000 ans. Le relief, assez plat à l'intérieur de ce méandre, est très accidenté là où coulait autrefois la Seine. L'ancien lit est un havre de fraîcheur et de sentiers sauvages avec de superbes vues sur ces encaissements. Dernier retour aux écuries et fin de la randonnée. Possibilité d'une nuit supplémentaire en gîte pour les cavaliers désirant repartir le lendemain (75 € en demi-pension, à régler sur place).

Départ	Retour	Prix
31.03.2019	5.04.2019	700 €
7.04.2019	12.04.2019	700 €
14.04.2019	19.04.2019	700 €
28.04.2019	3.05.2019	700 €
12.05.2019	17.05.2019	700 €
2.06.2019	7.06.2019	700 €
23.06.2019	28.06.2019	700 €
30.06.2019	5.07.2019	700 €
14.07.2019	19.07.2019	700 €
28.07.2019	2.08.2019	700 €
25.08.2019	30.08.2019	700 €
8.09.2019	13.09.2019	700 €
22.09.2019	27.09.2019	700 €
6.10.2019	11.10.2019	700 €
20.10.2019	25.10.2019	700 €
27.10.2019	1.11.2019	700 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
6	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée en étoile, boucles de 30 à 35 km, environ 6h à cheval par jour. Hébergement au gîte des écuries en chambres de 4 personnes. Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Bagages

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillés, casque d'équitation, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Climat

Climat océanique, doux et humide. A Yvetot, les températures minimales (au lever du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 4-14°, mai 7-17°, juin 10-20°, juillet 12-22°, août 12-22°, septembre 10-20°, octobre 7-15°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, l'encadrement, l'hébergement et tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée à proximité d'Yvetot, la nuit du jour 6 au jour 7 pour les personnes repartant le samedi matin (75€ incluant dîner, nuit et petit-déjeuner, à régler sur place), les transferts depuis et vers la gare d'Yvetot (40€ par voyage à partager entre les participants, à régler sur place), l'assurance multirisques, les dépenses personnelles. Une option chambre double est possible pour 30€ par nuit et par personne.

Départs de cette randonnée garantis à partir de 2 cavaliers.

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces naturels que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

